L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 AOUT 1884. 57ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 15 AOUT 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, le contenu de la maison rue Dumaine, entre Marais et Villeré, comprenant un beau choix de meubles, etc.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Opérations quarantenaires et sanitaire du Bureau de Santé de la Louisiane, en 1880, 1881, 1882 et 1883 - Rapport du Dr J. Jones.

Nous commençons, aujourd'hui, sans être bien sûr de pouvoir l'achever, l'analyse du rapport, savant et intéressant, du Dr Jones, sur les travaux du Bureau de Santé de la Louisiane, de 1880 à 1883.

Nous nous étendrons particulièrement sur les détails relatifs aux opérations de la quarantaine et sur l'épidémie de petite vérole qui a affligé notre ville, pendant près de deux ans.

Bien des faits sont connus déjà, mais il est bon d'y revenir et de jeter sur eux un coup d'œil d'ensemble. On pourra ainsi juger des progrès accomplis dans notre état sanitaire, grâce aux efforts intelligents et énergiques de l'Institution dont les travaux nous occupent en ce moment.

Jamais, croyons-nous, avant 1880, on ne s'était attaché, avec autant de succès, à prouver que la fièvre jaune n'est pas née dans le pays, mais qu'elle est une maladie exotique, nécessairement importée. Dans une période de plusieurs années, le fléau a fait des ravages à la Vera Cruz, à la Havane, à Rio de Janeiro; à Brownsville, Texas; à Pensacola, Floride; à Brewton, Alabama, et que, par une quarantaine rigidement observée la Nouvelle-Orléans en est restée complètement exempte.

Le savant rapporteur en conclut, très légitimement, avec le Bureau qu'il dirige:

1° Que la fièvre jaune n'est indigène, ni à la Nouvelle-Orléans, ni en Louisiane ni dans la Vallée du Mississippi;

2° Qu'on peut en préserver la Nouvelle-Orléans, la Louisiane, la Vallée du Mississippi, par une quarantaine rigide et efficace;

3° Qu'une quarantaine, pour être efficace ne doit pas se borner à la détention et à l'inspection des navires venant de ports infectés, mais qu'il faut soumettre leurs chargements à la ventilation et à la fumigation. (Nos lecteurs savent que l'on opère maintenant la désinfection, par l'action du froid, au moyen de puissants réfrigérants.)

C'est sous l'administration du Dr Jones que l'institution de la quarantaine a pu, en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême de l'Etat, se faire payer, par les navires qui tombaient sous son action, ses frais de détention et de désinfection, non comme un impôt vexatoire, frappant le commerce, mais comme une juste compensation des services rendus à la société.

La Cour Suprême a reconnu aussi à la Louisiane son droit inaliénable de police, que ne peut lui enlever le gouvernement général. A l'un, la police générale des mers; à l'autre, celle qui est particulière à l'Etat, et que celui-ci possède à titre de souverain.

On le voit—la gestion du Bureau présidé par le Dr. Jones marquera dans l'histoire des quarantaines, aux Etats-Unis. C'est sous elle qu'ont été réglées toutes les grandes questions légales et administratives, concernant l'institution; et, dans ses conflits, soit avec les compagnies maritimes, soit avec le gouvernement de Washington, elle a obtenu gain de cause, au profit de l'humanité et du commerce. Si elle n'avait pas maintenu intact son droit de rigide quarantaine, elle eût exposé le pays à l'invasion du fléau; toute la vallée du Mississippi se fût liguée contre la Nouvelle-Orléans et eût établi, autour d'elle, un cordon sanitaire qui l'aurait isolée du Sud. Nous perdions ainsi au commerce intérieur d'Etat à Etat, qui s'élève, chaque année, au chiffre énorme de $200,000,000, et dépasse de beaucoup celui des importations et exportations. En défendant son indépendance contre le Bureau national, le nôtre a rétabli les choses dans leur état normal, et chacun des deux bureaux fonctionne librement et largement, dans sa sphère—celui de Washington sur les mers et le golfe; celui de la Louisiane, à toutes les avenues qui conduisent dans l'intérieur de l'Etat—double cordon sanitaire qui suffit amplement à donner soit à l'Etat soit au pays entier, la sécurité dont ils ont besoin.

Mais si le Bureau de santé d'alors n'eut pas à combattre directement la fièvre jaune, nous n'en pouvons dire autant de la petite vérole, qui s'introduisit parmi nous en dépit des précautions.

Il est intéressant de suivre, dans le rapport du Dr Jones, la lutte acharnée, entreprise par ce Bureau contre la maladie, à chacune de ses premières apparitions. Deux cas sont signalés à bord d'un navire allemand, le Nornburg; on s'en empare, à la quarantaine; non seulement on les isole, mais on vaccine l'équipage et les passagers; on fumigue le navire, on le retient 21 jours à la station. Un premier danger est ainsi évité. Un second cas éclate dans la prison de paroisse; il est immédiatement étouffé, la prison fumigée, et voilà la ville encore une fois préservée.

Vingt-six autres cas sont signalés, dans le courant de la même année; tous sont vaincus à force d'habileté, d'énergie, de la part du Bureau, et surtout à force de promptitude, à appliquer les mesures qui doivent étouffer le monstre au berceau.

Mais la petite vérole était alors répandue dans le Nord et l'Ouest; elle pénétrait dans la Nouvelle-Orléans, de tous les côtés, et l'on n'avait aucun moyen de l'arrêter au passage. Le Bureau de Santé est, à la fin, débordé. Il entreprend alors, avec une prodigieuse énergie, de le combattre, partout, à la fois, et dans les différents districts.

La propagation du fléau dans notre métropole est fort dangereuse, non pas à cause du climat, qui la favorise peut-être moins que ceux de l'Ouest et du Nord, mais à cause du caractère d'une bonne partie de notre population, négligente de sa nature, et au milieu de laquelle la maladie exerce d'effroyables ravages.

Voici des chiffres qui indiquent nettement la différence qui existe entre les deux races, par rapport à la petite vérole, district par district, dans le courant de l'année 1882:

1er district—Blancs, 72; couleur, 51. C'est le district où l'on trouve le moins de personnes de couleur.
2me district—B, 86; c, 159.
3me: B, 181; c, 313.
5me: B, 31; c, 25.
5me: B, 16; c, 38.
6me: B, 2; c, 9.
7me: B, 10; c, 10.
Total: Blancs, 388; couleur, 705.
Total des décès: Blancs, 116; couleur, 299.

Alors le Bureau de santé établit, dans chaque district, des stations, où des inspecteurs sont en permanence, attendant que la population vienne se faire vacciner.

Les opérations s'y font gratuitement. 117 docteurs se sont mis à la disposition du Bureau de Santé, qui en a choisi six qui restent spécialement à ses ordres.

Il a été vacciné en 1881, 1,370 personnes; en 1882, 4725; dans les neuf premiers mois de 1883, 5549; total, 11,644.

Il est à remarquer que, dans les établissements de charité, qui abritaient 4335 personnes, on n'a compté, dans les deux années 1882 et 1883, qu'un seul cas sur 1083, et, sur cette moyenne déjà infime, pas un seul décès. Qu'on juge du succès que le Bureau aurait obtenu dans la ville entière si tous les habitants s'étaient empressés de se faire vacciner par les inspecteurs, et avaient voulu suivre leurs prescriptions.

Des statistiques publiées par les soins du Dr Jones, il résulte clairement que la petite vérole a sévi, d'une façon toute spéciale, sur la population de couleur et sur la classe la plus pauvre de la population blanche. Presque tous ces cas avaient échappé aux recherches des inspecteurs sanitaires; la mort seule les a fait connaître, car il est impossible d'éviter les formalités de la levée du corps par le coroner.

Nous donnons ici le nombre des cas de petite vérole rapportés par le Bureau de Santé, dans le courant de 1883. Blancs, 1475; couleur, 1891; total général, 3366.

Décès: Blancs, 493; couleur, 773; total, 1266.

La moyenne des décès, a été, parmi les blancs, de 29.8; parmi les personnes de couleur, de 24.4.

Il ne faut pas oublier que, dans ces chiffres, figurent de nombreuses victimes de la pauvreté, parmi les blancs, de la négligence, parmi les personnes de couleur. Ainsi le coroner avait eu à enregistrer, à signaler, en 1882 139 décès, dont 118 de couleur, et 21 blancs. En 1883, le nombre de ces décès a été de 139. Admettez que tous ces malheureux eussent été soignés, pendant la maladie, ou vaccinés auparavant, par les inspecteurs, la moyenne des décès eût, sans aucun doute, considérablement baissé.

Nous voudrions pousser plus avant l'étude du rapport, si intéressant, si plein de faits, et de chiffres officiels; mais comme ce travail nous entraînerait trop loin, nous sommes obligés de reporter à un autre numéro la fin de notre analyse.

M. John Dymond a reçu la dépêche suivante:

Greenbrier White Sulphur Springs, West Virginia, 9 août.

A M. John Dymond, Nlle-Orléans:

Je suis fortement d'opinion que notre Etat servirait ses intérêts sous le rapport de l'agriculture et des améliorations du cours du fleuve, en soutenant Cleveland.

Duncan F. Kenner.

Le steamer de la Commerciale Française, *Marseille*, est arrivé au Havre, hier 14 août.

Billet gagnant.—M. Eug. Gaudins, demeurant au No 231, rue St-Pierre, certifie qu'il était porteur d'un cinquième du No 15,365, tirage à numéros simples, classe H. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, lequel billet a gagné la somme de quinze mille piastres et que le dit montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Theatre de Milneburg.—Ce soir programme brillant, interprété par la troupe de vaudeville, sous la direction de M. Gorman.

Elle s'est gagné un excellent renom, et aura beaucoup contribué à ramener à Milneburg la foule qui trop longtemps lui avait été infidèle.

Ne pas oublier les très agréables excursions du steamer Héroïne qui, chaque dimanche, à partir de deux heures et jusqu'à 11 heures et demie du soir, promène les voyageurs de Milneburg à West End, de West End à Milneburg. L'excursion, aller et retour, ne coûte que 25 cents, le char compris. On est libre de prendre celui du West End ou celui de Milneburg. Nous ne saurions recommander plus charmante promenade.

West End—On remarque chaque jour un progrès dans l'interprétation de *La Périchole*. Et il ne faut pas croire qu'il en soit invariablement ainsi parce que le même ouvrage demeure sur l'affiche, C'est souvent le contraire qui se produit.

Qui souvent, très souvent une troupe se blase sur une œuvre; fatiguée d'y revenir sans cesse, elle finit par l'interpréter mollement, et alors tout devient flasque, incolore.

Les sujets du West End ne se sont point laissé gagner par cette fatigue, cette satiété; il semble, au contraire, qu'ils s'évertuent tous les jours à se renouveler, à dépenser tout l'entrain dont ils sont capables afin de retenir la vogue.

C'est pourquoi le public est fidèle à ces représentations de *La Périchole*, qui sera certainement l'un des meilleurs souvenirs de la saison 1884.

La partition d'Offenbach sera chantée ce soir, Prix d'entrée 25 cents, avec privilège de retenir son fauteuil.

M Bryant se fera entendre au Pavillon avant l'opérette et pendant les entr'actes.

Theatre Faranta—Nous n'avons pu visiter le théâtre de M. Faranta depuis qu'il s'est installé dans le Troisième District, mais nous croyons que là, comme au coin des rues Orléans et Bourbon, il fait de fructueuses affaires. Il est des natures douées d'un nous ne savons quoi qui attire la bonne chance, M. Faranta nous paraît être de celles-là. Il faut dire aussi qu'il aide singulièrement cette chance par l'infatigable activité qu'il déploie, par son esprit d'entreprise.

Ses programmes sont toujours très soignés, l'exécution en est confiée à des troupes dont le personnel est fort satisfaisant. Donc les habitants du Troisième District qui ont rarement dans leur quartier semblable attraction, ne négligeront pas celle-là et tacheront, par un patronage suivi, sérieux, de la retenir longtemps.

Il vient de se fonder, à Berlin, une grande Société allemande pour la "défense des intérêts économiques."

La nouvelle Société se propose d'éclairer le gouvernement et le Parlement sur les besoins économiques réels, afin que dans les travaux législatifs on observe une juste mesure, qu'on ménage les intérêts existants et qu'on fasse réussir les innovations réellement saines et utiles.

D'après une version qui s'accrédite à Berlin, le gouvernement n'aurait pas été étranger à la formation de cette Société.

M. le général Menabrea, ambassadeur d'Italie, a communiqué, à l'Académie des Sciences, de Paris (séance du 28 juillet), une note sur une machine à calculer, analytique, dont la construction a été commencée par un Anglais, feu M. Babbage, et qui a déjà donné de fort beaux résultats. En terminant, M. Menabrea exprime le vœu que l'achèvement de ce précieux instrument soit poursuivi et réalisé.

X...., modeste employé, a reçu une gratification de dix louis à l'occasion de la fête du 14 juillet.

Madame saute de joie.

—Quel bonheur! je pourrais avoir ma robe Fœdora pour aller dimanche chez les Bachelard!

—Va pour la robe Fœdora!

—Et mes souliers anglais!

—Du reste je ne mettrai pas plus de cent cinquante francs à la robe et de trente aux souliers.. Quant à l'ombrelle Mascotte, il y en a de ravissantes au Louvre pour dix-neuf francs cinquante.

—Total: cent quatre-vingt-dix-neuf francs cinquante, fait monsieur en ricanant légèrement; il reste encore cinquante centimes.

—Tu feras donner un coup de fer à ton chapeau.

Nous lisons, dans l'*Evènement*, de Paris, du 31 juillet:

Faisant allusion à un récent article très fantaisiste publié par le *Figaro*, et favorable à une alliance franco-allemande, la *Gazette de Cologne* explique à sa façon quelles sont actuellement et quelles doivent être les relations de la France et de l'Allemagne.

Après avoir cité les principaux passages de l'article du *Figaro*, la *Gazette* ajoute, dit une dépêche de Cologne, que cet alliance franco-allemande serait l'idéal la réalisation du plus beau rêve, qu'elle donnerait aux deux nations la sécurité la plus parfaite et, si elles le voulaient, l'empire du monde.

Mais les Allemands sont des gens positifs qui savent distinguer de sang-froid le rêve de la réalité, et qui ne confondent pas "vouloir" avec "pouvoir." Un article de journal ne signifie nullement que le sentiment populaire se soit modifié.

Certes, la France désire la paix et voudrait marcher d'accord avec l'Allemagne; mais la France ne se gouverne pas elle-même elle suit l'impulsion que lui donnent les gens au pouvoir, et la *Gazette* ne croit pas que ceux-là soient prêts à une telle alliance. Elle voudrait qu'au lieu d'un article de journal, un ministre français déclarât du haut de la tribune que son programme est la renonciation à l'Alsace-Lorraine et l'alliance avec l'Allemagne.

"Le *Figaro* demande la *Gazette*, s'imagine-t-il quel accueil serait réservé à ce ministre?"

Les Allemands ont souvent prouvé, depuis 1871 et surtout depuis quelques années, qu'ils redoutaient la France plus que toute autre nation. La France voisine reste encore assez puissante pour les inquiéter; ils savent au prix de quels efforts ils ont écrasé, en 1871, nos armées désorganisées et improvisées, ils n'ignorent pas ce que leur coûterait une campagne nouvelle.

Cette campagne, ils n'osent pas l'entreprendre; en revanche, par tous les moyens dont dispose M. de Bismarck et grâce à des intrigues incessantes, le gouvernement de Berlin espère ajourner l'échéance, pousser la France vers de lointaines entreprises, la compromettre aux yeux des autres puissances et assurer ainsi la sécurité de l'empire. Mais, il n'y a entre les deux nations aucune alliance possible.

L'Allemagne redoute la France; quant à la France, elle sait que la politique allemande n'a d'autre but et ne peut avoir d'autre but que celui d'amoindrir et de ruiner un pays que ses vainqueurs n'ont pas cessé de craindre.

L'article de la *Gazette de Cologne* trahit bien ces sentiments et ces défiances.

Peut-être en Allemagne désire-t-on cette alliance avec la France; mais il est bien évident que pas plus en Allemagne que chez nous, on ne se fait à cet égard la moindre illusion, et que toute proposition, toute tentative de rapprochement durable sera toujours considérée comme une fantaisie tant que le traité de Francfort, qui a démembré la France et prépare sa déchéance industrielle et commerciale n'aura pas été révisé pacifiquement ou par la force.

La *Liberté* du 31 juillet:

Le *Moniteur universel*, dont on connaît les attaches, rompt, ce matin, le silence au sujet de la réunion des dissidents légitimistes, de ceux qui, selon l'expression de notre confrère, essayent de donner "une apparence d'existence à une apparence de parti." Le *Moniteur universel* estime qu'il y a lieu de ne pas suivre M. d'Audigné, quand il s'efforce de contester la validité des traités d'Utrecht; mais il oppose à son assertion sur les sentiments d'aversion que le comte de Chambord aurait jusqu'à sa mort éprouvés pour les princes d'Orléans, une pièce que nous croyons devoir reproduire à titre de document historique. Témoin de l'entrevue suprême du comte de Chambord avec le comte de Paris, le duc de Nemours, écrivant à sa fille, en aurait tracé le récit suivant:

....C'est Madame qui nous a ouvert la porte de la chambre de l'auguste malade.

Nous sommes restés seuls—personne que nous trois. Monseigneur en nous voyant, s'est soulevé avec énergie. Il a étendu ses deux bras, a pris Paris par la tête et l'a embrassé avec effusion plusieurs fois; il a placé la tête de Paris sur son cœur, puis il m'a tendu la main et m'a dit: "Embrassons-nous; nous nous aimons depuis bien longtemps." Il a embrassé le duc d'Alençon.

Il nous a fait asseoir et nous a parlé avec sa belle voix que vous connaissez. Il nous a demandé en détail des nouvelles de toute la famille: femmes, enfants, il n'a oublié personne.

Pendant qu'il causait ainsi, il prenait la main de Paris, la caressait. Il a répété plusieurs fois: "Je savais bien que vous viendriez, et j'étais sûr que votre visite me ferait du bien. Je sens que cela va mieux; car mon cœur n'est pas malade, et il vous aime tendrement."

L'entrevue a duré dix-sept minutes.

C'est moi qui ai dit: "Nous craignons de nous faire gronder; nous nous retirons. Avec l'aide de Dieu que nous invoquons tous, avec votre superbe constitution, vous triompherez du mal."

Alors, prenant la main de Paris, monseigneur répliqua:

"Quand vous rentrerez en France, dites bien à tous que c'est pour ma chère France qu'il faut prier, et non pour moi. Mon seul regret est de n'avoir pu la servir et mourir pour elle, comme je l'ai toujours désiré ardemment. Soyez plus heureux que moi; c'est tout ce que je désire."

Nous trouvons, dans nos derniers journaux de Paris, une proclamation du gouverneur du Cambodge au peuple:

Par une convention signée à Phnan-Penh, le 17 juin 1884, S. M. Norodom, roi du Cambodge, et M. Charles Thomson, gouverneur de la Cochinchine, agissant au nom du gouvernement de la République française, se sont engagés à réaliser les réformes reconnues nécessaires dans l'intérêt du peuple cambodgien. Le nouvel arrangement confirme et complète le traité fondamental conclu, le 11 août 1863, entre la France et le Cambodge, et respecte les anciennes lois et coutumes du royaume, en tant qu'elles sont compatibles avec les principes éternels du droit et du progrès humain qui, seuls, font les nations grandes, heureuses et libres. En conséquence de cet accord et de la bonne entente qui existe entre les deux gouvernements, des mesures seront prises pour que, dans un avenir très-prochain, l'esclavage disparaisse complètement du Cambodge et que, désormais, tous les Cambodgiens puissent jouir de leur liberté.

La terre qui, jusqu'à ce jour, appartenait tout entière à la couronne sera partagée entre les communes et les particuliers et leur sera donnée ou cédée en toute propriété. Les chrétientés et les pagodes conserveront les terrains qu'elles occupent actuellement.

Des fonctionnaires français seront envoyés dans les provinces pour veiller, de concert avec les autorités cambodgiennes, à ce que la justice soit partout rendue d'une manière équitable, à ce que le produit des impôts exactement répartis soit employé aux grands travaux d'utilité publique, à la construction de routes, de canaux, de ponts, de digues, de lignes télégraphiques servant à faciliter les communications dans toute l'étendue du royaume. Une municipalité sera chargée d'administrer la ville de Phnan-Penh.

Le commerce et l'industrie deviendront plus prospères, l'ordre et la tranquillité seront garantis, la propriété individuelle constituée, et le bien-être de tous les Cambodgiens s'accroîtra de jour en jour. Tels seront bientôt les résultats principaux de la nouvelle convention, par laquelle S. M. Norodom Ier vient de resserrer les liens d'amitié qui unissaient depuis longtemps le Cambodge et la France. Le gouvernement de la République française, protecteur du Cambodge, aura toujours pour but d'assurer, par de sages dispositions, la liberté de tous et le bonheur du peuple cambodgien.

S. M. le roi du Cambodge et le gouverneur de la Cochinchine comptent sur le zèle et le dévouement des fonctionnaires cambodgiens pour faire connaître à la population les intentions des deux gouvernements et les aider dans l'accomplissement de cette œuvre de paix, de justice et de civilisation.

Fait à Phnan-Penh, le 18 juin 1884.

Le gouverneur de la Cochinchine,
Charles Thomson.

M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la marine et des colonies a présidé, tout récemment, le banquet des chambres syndicales du Havre. L'honorable député a prononcé à cette occasion un discours sur la récente loi des syndicats professionnels.

Après avoir promis pour un jour prochain la visite du ministre de l'intérieur au Havre, M. Faure a rappelé, à grands traits, la situation de l'ouvrier au siècle dernier sous le régime oppressif et exclusif des corporations.

Aux corporations a succédé la liberté absolue, mais, peu à peu, les capitaux se sont groupés et les progrès de l'industrie ont favorisé la constitution des grandes usines; seul, l'ouvrier reste isolé; c'est pour faire cesser cet isolement que le gouvernement a préparé et fait adopter la loi sur les syndicats professionnels.

En terminant, M. Faure a porté un toast chaleureux à la ville du Havre, qui a été l'une des premières à encourager la création de ces associations.

Fébrifuge indien.—Tout le monde connaît l'excellent fébrifuge indien du Dr Ch. Delery. Cette préparation combat efficacement les fièvres paludéennes et agit en même temps comme tonique et apéritif. Voir l'annonce.

De toutes les armes, celle qui a réalisé le moins de progrès en France depuis notre réorganisation militaire, dit la *République Française* du 31 juillet, c'est sans contredit la cavalerie. Il convient d'ajouter qu'à la vérité elle a été de beaucoup la plus négligée et que la réforme de son instruction technique a donné lieu dans ses cadres supérieurs à des résistances, à des controverses et à des tiraillements qui ont longtemps retardé et entravé les perfectionnements. Il semble que cette opposition ait enfin cédé, depuis deux ou trois ans, devant la volonté énergiquement manifestée par quelques-uns des principaux chefs de la cavalerie d'aller quand même de l'avant avec la certitude d'être suivis par la plus grande partie, si ce n'est par la totalité des jeunes officiers.

A ce point de vue, il importe de signaler l'instruction pratique sur le service de la cavalerie en campagne qui a été approuvée par le ministre de la guerre, le 10 de ce mois, sur la proposition du comité, et que vient de publier le *Journal militaire officiel*. Cette instruction a pour objet de développer les principes généraux contenus dans le décret du 26 octobre 1883 sur le service des armées en campagne, et surtout de tracer aux officiers des escadrons, aux sous-officiers, aux brigadiers et aux cavaliers les règles auxquelles les uns et les autres doivent se conformer dans les différentes circonstances qui se présentent à la guerre. Elle intéresse donc plus particulièrement le simple soldat, et c'est en cela qu'elle est vraiment importante, car il n'y a pas de troupes où le rôle de l'homme, quel que soit son rang, soit aussi considérable que dans la cavalerie.

De tout temps nous avions possédé à cet égard une supériorité reconnue. Si nos cavaliers étaient moins habiles que l'étranger pour l'équitation proprement dite, ils avaient plus d'entrain et de hardiesse. Mais l'intervention de la cavalerie dans les guerres que nous avons soutenues en Crimée et en Italie avait été considérée comme si secondaire, qu'en 1870 aucun de nos généraux n'a su s'en servir, et, si cette arme a fait maintes fois preuve d'une brillante bravoure sur le champ de bataille, elle n'a que bien rarement été employée dans la dernière guerre conformément à sa destination spéciale, qui est de couvrir le front d'opération, de précéder les têtes de colonnes, de reconnaître l'ennemi et de pénétrer, si possible, ses positions, ses forces et ses projets. Or, chacun sait que dans ces missions, un petit groupe de cavaliers bien exercés et bien conduits peut réussir où une masse de plusieurs escadrons échouerait peut-être.

Ce qu'il faut donc soigner par-dessus tout dans la préparation de la cavalerie, c'est l'instruction individuelle du cavalier, tant en perfectionnant ses aptitudes équestres qu'en l'initiant aux nombreux détails qui sont du domaine des reconnaissances. Tel est le but de l'instruction pratique sur le service en campagne que le ministre de la guerre vient d'approuver.

Mais, pour que le progrès soit complet, il faut que le cavalier soit bien monté et que le cheval soit bien harnaché. Si la remonte de la cavalerie tend à se perfectionner de jour en jour, grâce aux nouvelles et excellentes dispositions qui ont été prises dans ces dernières années, nous sommes obligés de constater bien à regret que le harnachement de la monture est tout aussi lourd que par le passé, malgré les plaintes qui s'élèvent de toutes parts et malgré les promesses d'amélioration qu'ont amenées les expériences nombreuses faites depuis longtemps. Nous n'aurons pourtant de réels éclaireurs que le jour où ils auront de bons chevaux, légers et rapides.

Le ministre des travaux publics de France vient d'autoriser la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans à ouvrir à l'exploitation, à partir du 10 août 1884, la section du chemin de fer de Saint-Denis au Buisson comprise entre Sarlat et Cazoulès.

Cette section a une longueur de 22,128 mètres, non compris 1 025 mètres empruntés à d'autres lignes. Indépendamment des stations extrêmes, la nouvelle ligne comprend les stations et haltes suivantes: station de Carsac, halte de Calviac, station de Carlux.

L'antique Sorbonne, condamnée depuis bien des années, n'aurait plus désormais que fort peu de temps à vivre, dit la *Liberté* du 31 juillet, s'il faut en croire l'avis officiel fixant au 23 août prochain la première adjudication des travaux concernant sa reconstruction.

Il s'agit de l'exécution de la partie du projet qui comprendra le grand amphithéâtre, les salles d'actes et d'examen des facultés, les bureaux et les appartements du vice-recteur de l'Académie de Paris. Ces bâtiments s'étendront en bordure de la rue des Ecoles, entre les rues Saint-Jacques et de la Sorbonne.

Le grand amphithéâtre, où pourront s'asseoir 3,000 personnes, est destiné à la célébration des solennités universitaires.

La dépense totale de l'opération qui va être entreprise est évaluée à 8,813,880 fr.

Mme Camille Flammarion, femme de l'éminent astronome, secrétaire de son mari dans tous ses travaux, vient d'être nommée officier d'académie, en même temps que Mme Marie Laurent, présidente de l'Orphelinat des arts, l'artiste si connue par ses nombreuses créations dramatiques, et Mme Edile Riquier, ex-sociétaire de la Comédie-Française.

Le conservateur du musée de Cluny, à Paris, vient d'enrichir ses collections de huit grands panneaux de carrelage provenant du château de la Bâtie, près Rouen, et exécutés en mars 1548 par "Masseot Abaquesne, esmailleur en terre de Notre-Dame de Sotteville-lès-Rouen."

Un autre carrelage, du même artiste, se trouve déjà exposé à Cluny.

Une acquisition plus importante a également été faite en Hollande par le même musée; il s'agit d'une plaque funéraire en cuivre. La France, jusqu'à ce jour, ne possédait aucune pièce de ce genre et était réduite à n'exposer dans ses musées que des copies prises dans les musées de Bruges et de Gand.

Enfin, il vient d'être fait don au musée de Cluny, par le ministre de la guerre, de vingt-cinq magnifiques plaques de cheminée datant des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et provenant de la démolition d'appartements qui faisaient partie du fort de Vincennes.

Le consul de France à Grenade écrit que la mesure prise par le gouvernement français, autorisant la création d'un quatrième titre de l'or, est de nature à faciliter la vente des objets de bijouterie française en Espagne.

Mme veuve Pierre Larousse vient de fonder, en mémoire de son mari, l'auteur du *Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle*, le collège Pierre Larousse, destiné à l'instruction des jeunes filles. Cet établissement est situé à Dugny, près du Bourget.

Encore une barrière que vient de franchir ou plutôt de renverser la plus belle moitié du monde:

Une décision du conseil de surveillance des hôpitaux de Paris vient d'autoriser les étudiantes en médecine à concourir pour l'internat.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* continue à reproduire les adresses qui parviennent au chancelier, de divers points de l'empire, pour le féliciter de son attitude énergique en faveur de la colonisation allemande.

Le comité de la "Société de colonisation allemande" fait publier par les journaux de Berlin une note informant le public qu'elle se propose de faire l'acquisition, dans l'Afrique méridionale, de territoires considérables afin d'y établir des colonies agricoles et commerciales; elle invite les personnes qui voudraient participer à cette opération financière de se faire inscrire dès maintenant au siège de la Société.

On lit dans la *Post*, de Berlin, du 28 juillet:

L'Académie des sciences de Berlin a nommé MM. Paul Foucart, directeur de l'école française d'Athènes, et Georges Perrot, directeur de l'Ecole normale de Paris, correspondants de la section des sciences physiques et mathématiques.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. Un ferabl-n d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Décédé à Paris, le 27 juillet 1884, LOUIS DESSOMMES, à l'âge de 52 ans.

Décédé, hier soir, à 3 heures 15 minutes, PIERRE SETZE, âgé de 45 ans, né à Marquerie. Canton de Pouyastruc, département des Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son beau-frère, Pierre Tapie, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 15 août, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, 313 rue Lafayette, où le corps est exposé.

De la part de sa veuve et de son beau-frère.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nlle-Orléans.—Les officiers et les membres de cette association sont respectueusement avisés de la mort du sociétaire PIERRE SETZE, Grand-Maréchal, natif de Marquerie, Hautes-Pyrénées, France, âgé de 45 ans, décédé le 14 août, à 3 heures et quart de l'après-midi.

Les membres s'assembleront AUJOURD'HUI, à 3 heures et demie de l'après-midi, à la salle de la Société, coin Poydras et Dryades pour assister en corps à ses funérailles.

Par ordre du Président,
P. ESTÉBEN,
G. Pauzé, Secrétaire.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier, le 14, le Sociétaire PIERRE SETZE, âgé de 45 ans, natif de Marquerie, canton de Pouyastruc.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'Août sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 15, à 4 heures P. M. Le convoi partira du No. 313 rue Lafayette.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC,
Faisant fonctions de Président.
L. Simon, Secrétaire.

Décédé, jeudi 14 août, à 6 heures P. M., à l'âge de 7 mois, JEAN FELIX LONGUEFOSSE, fils de Pierre Longuefosse et Marie Escodé. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Jefferson sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures.

Le corps est exposé encoignure Cambronne et Green, Carrollton.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis-à-vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Institut commercial de St Aloysius dirigé par les frères du Sacré-Cœur, encoignure Chartres et Quartier.
L'ouverture des classes de cette Institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain.
L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, et ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.
Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra
Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.
L'âge d'admission est de sept à seize ans.
Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours. 15 août—1m

Avis.
$75,000. Nlle-Orléans, 13 août 1884.
Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No. 15,365, tirage à numéro simple, classe "H" de la loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 12 août 1884—le dit cinquième ayant droit à la somme de Une Piastre, au bureau de E Hilborn, 117 rue Canal, coin Royale, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième aux bureaux de la compagnie.
Nom: EUG. GAUDINS.
Résidence: 231 rue St Pierre.
15août—1f PP

Avis.
LE GEM SALON
Ayant été entièrement réparé et repeint, servira de nouveau son lunch LUNDI, 18 août.
McENERY & RIVIERE, Propriétaires.
15 août—7f

Dans cette époque de progrès, où réussit grâce à la machine et grâce aux immenses capitaux engagés dans la manufacture à réduire tous les articles d'une façon extraordinaire; jadis il était presque défendu aux petites bourses de se procurer des articles de premier ordre et à moins d'être un
RICHARD
on était tenu de se porter que du commun. Aujourd'hui, heureusement, les choses ont pris meilleure tournure et tout le monde est comparativement plus heureux que dans le bon vieux temps. Ainsi nous offrons en ce moment une bonne botte, bien finie, chaussant bien et montée en chevreau, pour la petite somme de trois piastres; bien entendu cette botte devient en vogue et se trouve être
La Favorite.
Toutes les dames se procurent notre un assure parce qu'elle est supérieure et coûte moins qu'ailleurs. Au train où nous allons aux prix que nous affichons il ne faut pas être
Prophète
pour prédire que le temps n'est pas loin où tout le monde se chaussera chez nous.
Pour $1 00 nous vendons la jolie pantoufle
OPERA
Nos comptoirs, où vous avez le choix à 50, 75, 95, $1 00, font l'étonnement de tout le monde. Les bottes boutonnées que nous vendons à $1.15, $1 25, $1 50 et $1 75 font la jubilation de ceux qui ne jubileraient pas si nous n'avions adopté le système du bon marché à outrance, ce qui met nos belles chaussures à la portée des moins fortunés.
Il y a autant de différence entre nos prix actuels et ceux d'il y a deux ans qu'il y a de différence entre
Le jour et la nuit.
Cela tient à ce que les achats ont grandi avec la vogue et que la vogue permet à la maison de travailler sur des petits bénéfices qui se multiplient à mesure que les ventes augmentent, tout cela s'enchaîne dans l'intérêt de l'acheteur.
Comme article de voyage nous avons l'assortiment le plus complet en Malles et Valises.
Les personnes désireuses d'envoyer leurs ordres à la maison feront bien de se procurer notre catalogue illustré.
La chaussure en chevreau français pour dames est toujours ce qu'il y a de mieux. nous offrons cet article depuis $2 50 jusqu'à $6 00.
Bottines créoles pour messieurs à $1 75 et $2 00 la paire.
Souliers bas pour messieurs, cousus, à $3 00 la paire.
Pour $2 00 nous offrons un joli soulier bas pour homme.
Notre assortiment de souliers bas pour dames est immense.
Le Heel and Toe se vend toujours à $1 00 la paire.
Souliers bords de mer, pour messieurs, $1 00 la paire.
La maison ouvre le Dimanche.
L'ETOILE ROUGE!
Coin Canal et Passage,
Nouvelle-Orléans, Lne.
3 aout—3m—Dim Mer

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat.
Encoignure Royale et Conti.
AYANT pris des arrangements, prévient le public qu'elle vend maintenant des traites pour toutes sommes sur les villes suivantes de FRANCE: PARIS, le HAVRE, LYON, NANTES, BORDEAUX, PAU, TARBES, TOULOUSE et MARSEILLE et sur d'autres encore s'il y a nécessité. Aussi sur l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, l'ITALIE et la SUISSE. La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE, longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons, qui sera heureux de revoir ses amis.
Les personnes qui auraient de l'argent à faire parvenir d'Europe n'auront qu'à s'adresser à M. F. LAPLANTE qui leur indiquera le moyen de le faire par la Banque.
27 juil—1m

Nouvelle-Orléans, 13 août 1884.—En vertu de l'autorité par laquelle je suis revêtu comme Président de la Convention Démocratique Congressionnelle Nominative, qui s'est réunie à Carrollton le — jour de — 1882, j'ai fait les nominations suivantes constituant le Comité Congressionnel de Campagne pour le Deuxième District Congressionnel:

Premier Ward—Joseph A Shakespeare.
Deuxième Ward—R. C. Davey.
Dixième Ward—Louis Bush.
Onzième Ward—I. W Patton.
Douzième Ward—Joseph Batt.
Treizième Ward—H P. Phillips.
Quatorzième Ward—Jacob Steulig.
Seizième Ward—Kepper Scratchey.
Dix septième Ward—Philip Bucher.
Paroisse Jefferson—Octave Besançon.
Paroisse St Charles—François St Martin.
Paroisse St Jean Baptiste—Michel Boudel.
Paroisse St Jacques—J. E Poché.

Le comité est requis de se réunir à la Nouvelle-Orléans au Washington Artillery Hall, LUNDI, le 18 août 1884, à 1 heure p. m précise, pour effectuer une organisation

P. MEALY,
Président de la Convention Démocratique Congressionnelle Nominative de l'Etat pour le Second District. 13 août—5f

---

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
Etat de la Louisiane,

ATTENDU qu'en vertu de la section 3049 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon; Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports, une quarantaine rigide est en vigueur, laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884 déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation et des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivis.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY,
Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

Une excellente occasion pour un hôtel ou un restaurant.
LE chemin de fer Shell Beach ayant son môle dans l'eau profonde presque complété, cédera un ou plusieurs terrains pour une durée de cinquante ans sans compensation à quiconque bâtira un hôtel ou un restaurant. Des trains d'excursion commenceront leur service en septembre. Un bon hôtel serait un excellent placement d'argent pour l'été et l'hiver.
Pour les renseignements, s'adresser à
M. R. SPELMAN, Surintendant.
13 août 6 f

Christian Woman's Exchange.
Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles enregistrés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels les doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement; et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition. M. E. AUZE,
12aout— Secrétaire.

Avis médical.
J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais r'ouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même. Mes clients, depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—surtout dans les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de toutes maladies—en n'y mettant rien ne subsiste de dangereux après le traitement.
Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de Consultation que j'annoncerai aujourd'hui.
12août Dr. C. TESSUT.

AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Département des renseignements et des accommodements du Centenaire du Coton et de l'Exposition Universelle de l'Industrie, 7 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1884.

Le seul problème non résolu relativement à la prochaine Exposition Universelle de l'Industrie et à son succès assuré, dont la population de notre ville doit bénéficier, est le manque d'hôtel, de logement pour les milliers de personnes qui seront ici du 1er décembre 1884 au 31 mai 1885; et, c'est afin de pourvoir à ce logement et à ces indispensables besoins, à des prix modérés, que la Direction a créé ce Bureau de renseignements.

Nos citoyens sont priés d'aider à trouver du logement aux visiteurs, en dehors des hôtels et des autres institutions publiques de la ville, pour les six mois que durera l'Exposition; et cela peut se faire aisément si les personnes qui ont des chambres vacantes dans leurs demeures veulent prendre à des conditions faciles des pensionnaires ou des locataires venant de toutes les parties du globe; ils contribueront ainsi au succès complet de l'œuvre. Presque chaque famille peut prendre une ou plusieurs personnes, et des chambres pourront se louer là où se prendront les repas. Un recensement se fera dans toute la ville, des casernes aux dernières limites de Carrollton, par des hommes entendus, pourvus de listes destinées à recueillir tels renseignements qui pourront être fournis à ce bureau de nature à assurer l'ordre et le succès. Les citoyens sont priés de renseigner ce bureau, de faire savoir s'ils désirent recevoir des locataires et des pensionnaires.

Tous les bureaux de renseignements, approuvés par ce département, seront classés en sous-districts et mis rapidement en communication avec le bureau principal, par télégraphe, téléphone ou par un service de messagers, afin de pouvoir rendre promptement service aux étrangers.

Des bulletins de renseignements seront publiés tous les jours. Ainsi donc, les personnes offrant un logement convenable, à des prix modérés, peuvent compter pendant les six mois, sur un patronage constant; mais il est entendu que les prix demandés tout d'abord, ne varieront jamais. Si ces prix étaient trop élevés, ils ne figureraient pas sur les bulletins.

Il est entendu que les renseignements fournis au public par ce Département seront gratuits.

Il faut espérer que le peuple de la Nouvelle-Orléans se montrera à la hauteur de sa réputation universelle d'hospitalité, en ne donnant aucun motif de récrimination. On est instamment prié de donner son concours à l'œuvre afin que les personnes visitant la Nouvelle-Orléans soient encouragées à prolonger leur séjour parmi nous et contribuent pour une large part à notre prospérité matérielle.

De plus amples renseignements et des listes peuvent s'obtenir à ce bureau, dans le bâtiment de l'Exposition 74 rue Baronne.

B. T. WALSHE, Chef du Département.
Approuvé: E. A. BURKE, Directeur Général.
5 août—8 f

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DECORATEUR.
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

SPECTACLES BALS, &c

Marlande Clarke's Opera Company
Commençant Jeudi 7 Août 1884.
Tous les soirs, et Mercredi et Samedi en Matinée,
LA PERICHOLE,
Avec
SELINA DOLARO
Dans son grand rôle y intercalant ses fameuses chansons, en Espagnol et en Français, Secondée par un fort personnel.
Mme SELINA DOLARO paraîtra positivement à toutes les matinées.
SAMEDI, 16 août—Le plus grand programme de la saison.
Bénéfice de M. JAMES VINCENT, Régisseur.
7août—

WEST END.
LE GRAND, LE SEUL, L'UNIQUE CORNETISTE AMERICAIN
FRED C. BRYANT,
Se fera entendre à chaque Concert, De 7 à 8 heures et à chaque entr'acte de l'Opéra.
Les trains partent toutes les quinze minutes.
29juil☞

MILNEBURG
OPERA-HOUSE,
AU VIEUX LAC.
EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR,
Immense succès de la
Grande Compagnie de Vaudeville.
Une autre nouvelle Compagnie, LUNDI, 4 AOUT 1884.
Nouveau, Brillant et Attrayant.
☞GRATIS AU PUBLIC☜
6 août—

Première Grande Représentation DU
Théâtre-Pavillon de Faranta,
Coin des rues Congress et Dauphine.
Représentation du grand mélodrame à succès,
LUCKY RANCHE,
M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful; Mme W. M. Paul, Mlle Mahela; Mlle Maggie Morgan, Rose,
Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.
Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS. 12 août—

PELICANS!!
Célébration de la Fête de St-Louis
—AU—
FORT ESPAGNOL,
LUNDI, 25 AOUT.
Avec le généreux concours du célèbre détachement d'artillerie du Capt Eugène May et du Club de LA HARPE EOLIENNE.
Programme varié de jeux et d'amusements, nouveaux et intéressants
Prix de valeur. Exercice d'artillerie par les vétérans du Dabao.
Choix de morceaux par le Club de la Harpe Eolienne
Grand Bal d'enfants de 5 à 8 p. m.
Entrée gratuite pour les enfants.
Jeunes gens 25 cents.
La Fête de l'Arche de Noé.
Grand Bal d'adultes
Prix d'entrée pour messieur ... 50 cents.
Feux d'artifice et pluie de bonbons, combat des nues.
Grande représentation d'opérette par la troupe du Fort Espagnol.
Brillante Illumination du Jardin du Fort Espagnol
Pour plus de détails voir les affiches.
On peut se procurer des invitations de dames pour le bal en s'adressant aux membres de l'Association.
10 août—10 au 25.

Fébrifuge Indien du Dr Chas. Delery.—Sûr de prévenir et guérir dans toutes les fièvres paludéennes. Des médecins éminents certifient que ce fébrifuge produit des résultats plus efficaces que aucun médicament connu dans tous les cas de fièvres miasmatiques, via: dans les cas les plus graves de fièvres rémittentes, intermittentes accompagnées de frissons. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace. Ce Bitter agit en outre comme tonique et apéritif puissant. En vente chez MM. J. L. Lyons angle Camp et Gravier, A. Carronché, 39 Chartres, Nlle Orléans.
10 août—

Louisiana State University and Agricultural and Mechanichal College,
Baton Rouge, Lne.
Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.
Pour de plus amples informations, s'adresser à D. F BOYD, Président.
12aout—au1oct

PLANT DE NAVET,
NOUVELLE RECOLTE.
PAR le steamer "Hudson," j'ai reçu le plant de NAVET, de la nouvelle récolte, comprenant toutes les variétés connues au Sud. J'ai aussi en magasin un assortiment complet de graines pour la plantation du moment et ultérieure, sans égal en ville pour la quantité et la variété. Faites demander mon "Manuel des Jardins" et la liste des prix des graines de navets et de choux de la nouvelle récolte. A toute communication, une réponse prompte. Ordres respectueusement sollicités.
RICHARD FROTSCHER.
15 et 17 rue Dumaine,
27juil—1 mois Près du Marché Français.

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.
Restaurant des Quatre Saisons
—ET—
LAGER BEER SALOON.
Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.
JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.
Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

TRISCONI.
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1884.
SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.
M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h. P. M. La voie ferrée a été entièrement ravisée à neuf.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, le "Customhouse Exchange", coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,
189 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

Pension à la Baie St-Louis.
MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table. 14 mai—

PIANOS
PLEYEL
—CHEZ—
GRUNEWALD
GRUNEWALD HALL,

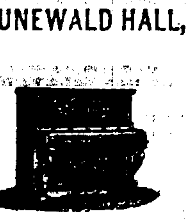

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.
LOUIS GRUNEWALD,
MARCHAND DE MUSIQUE,
Grunewald Hall ou 127 rue du Canal.
27 juin—

Lisez! Démocrates! Lisez!
Cinq mois pour Deux Piastres seulement.
The National Daily Democrat,
Washington, D. C.
GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 30 juil—6m

APPEL
Pour une Assemblée Populaire.

CONFORMEMENT à une résolution du comité exécutif représentant les conventions des industries protégées de la Louisiane, qui a eu lieu le 12 mars dernier, il est de mon devoir de convoquer en assemblée générale tous les planteurs sucriers et riziers, et tous autres dont les intérêts sont les mêmes que les nôtres, qui se réunira en cette ville MERCREDI, 20 août, 1884, à midi, à l'arsenal du Bataillon de l'Artillerie Washington, pour prendre en considération toutes les questions qui pourraient se présenter, ayant trait à nos industries, au bien de l'Etat et à la situation politique et pour nous décider sur la ligne de conduite à suivre que l'assemblée jugera la plus convenable.

Il est à espérer qu'à cette époque de l'année toutes les personnes intéressées pourront assister à l'assemblée.

EDWARD J. GAY,
Président de la Convention des Industries Protégées de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1884.
8 août—11f

Compagnie de Fabrication de
VINS ROUGES,
De la NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 1er août 1884.
Je certifie que j'ai examiné et analysé des échantillons de vins blancs et rouges fabriqués par la "Compagnie de Fabrication de vins de la Nlle Orléans" dont M. Cavaroc est le directeur, et qu'en les ai trouvé dans leur composition que ces parties constituantes ordinaires du vin.
Esprit de vin ... 13 pour cent
Sucre de raisin non fermenté ... 2 1/2
Tartre ... 8 1/8
ainsi que quelques matières organiques et colorantes.
Ces vins sont faits de raisin additionné d'une quantité d'eau suffisante pour remplacer celle qu'il a perdu en séchant, le liquide étant soumis ensuite à la fermentation vineuse.
Des fabriques de vin de ce genre existent en France et en Allemagne depuis nombre d'années, et elles ont toujours joui de la faveur publique, les vins qu'elles produisent étant aussi généreux et sains que ceux faits de raisin frais.
JOS ALBRECHT, chimiste.
Nlle-Orléans, 18 juillet 1884.
J'ai analysé et examiné des échantillons de vins fabriqués par la "New Orleans Claret Manufacturing Company"; je les trouve semblables à ceux faits avec du raisin frais et supérieurs à beaucoup de vins français importés.
Voici quelle est leur composition moyenne en 1000 parties:
Alcool ... 120
Sucre de raisin ... 25
Tartrate de potasse ... 17
Matière végétale colorante ...
Eau ... 832
Ces vins ne renferment ni aniline, ni matière colorante minérale, ni aucune substance autre que celles contenues dans les vins purs.
R. N. GIRLING.
Chimiste et pharmacien.
Après mûre réflexion, nous déclarons que le vin fabriqué avec du raisin sec par la "New Orleans Claret Manufacturing Company", est aussi sain que tout autre vin.
Dr Ed Souchon, Dr E S Lewis,
Dr J. Bordes, Dr Geo Howe,
Dr Saml Logan, Dr Saml Geo Renshaw.
3 août—

Avis.

LA mort de notre sieur PIERRE CRABITES n'entraînera aucun arrêt dans les affaires de la maison et elles seront continuées dans les conditions suivantes jusqu'au 31 juillet 1885, époque à laquelle une nouvelle société sera formée.

Nouvelle-Orléans, le 8 août 1884.
9 août—8f A. ROCHEREAU & CO.

Le Dr E. BERJOT, médecin et chirurgien qui a exercé 14 ans à la Nouvelle-Orléans, est revenu parmi nous; il espère que les succès qu'il a obtenus dans son ancienne clientèle ne sont pas oubliés.
Les sociétés françaises, espagnole et portugaise qu'il a traitées chacune pendant 4 ans s'en souviennent certainement et lui feront sans doute l'honneur de le consulter au besoin. Son office est situé au No 243 rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.
Consultations, de midi à 2 heures, en français, anglais, allemand et espagnol. 29juin—3m

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julie.
5 1an

Gardienne d'Enfant.
UNE gardienne d'enfant munie de bonnes recommandations trouvera immédiatement à s'employer rue Royale, 278.
6 août—☞

JOHN J. FINNEY
AVOCAT,
12 ... Rue Carondelet ... 12
Au-dessus des bureaux de la Compagnie de l'Assurance du Peuple.
5 août—1m

Collège du Mont Ste-Marie,
Emmittsburg, Maryland.
LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique
Conditions: Département classique, par semestre ... $150
Département de commerce ... $140
Département des juniors ... $125
S'adresser au Très Rév. Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde professeur de langue moderne et de littérature anglaise.
Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trescoulet, 7, rue Decatur.
Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves, [illegible]

TRES SATISFAITS
se déclarent ceux qui font usage des Pianos
CHICKERING
—ET—
MATHUSHEK
Ils résistent à l'humidité et conservent leur excellent son. Ils sont les plus durables dans ce climat.

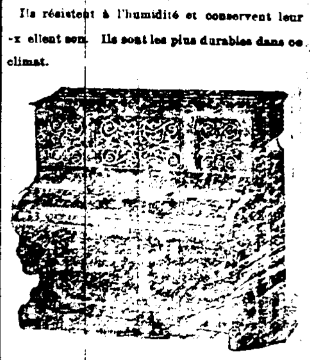

Prix et Conditions très raisonnables.
Tout vieux Piano pris en échange d'un neuf à un prix très modéré. Un PLEYEL à $175, parfaitement remis à neuf chez nous, par nos ouvriers très habiles.
P. WERLEIN,
135 rue du Canal,
9 août—

THE SOUTHERN
Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP
Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H GALLY, Vice-Président.
Scott McGehee, Secrétaire. 22fev—6mPP

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1877, réorganisée en avril 1882.
Bureau: 188 rue Gravier.
Capital ... $250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés en escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A CHALARON ... Président
LOUIS BARNETT ... Secrétaire
MAURICE STERN ... Vice-Président
13 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances.
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant ..$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER.
30mars—1anPP Secrétaire.

Consulat d'Autriche-Hongrie.
E. von MEYSENBERG,
Consul d'Autriche-Hongrie,
7 rue Carondelet.
Traites et chèques sur toutes les principales villes de l'Europe
Transferts d'argent par "Ordres de Banque" sur toutes les places du Continent (la France, l'Espagne, l'Italie la Belgique, etc. etc.)
27juillet—1m—dim mar jeu

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street.
Presley Block, St-Paul Minn.
10—

Mme FAURE,
Venant de France,
Traite avec succès et sans douleurs, toutes sortes de maladies, affections, avec des herbes fleurs, racines, venant de la Grande Chartreuse et de la Montagne de Belle-Donne. S'adresser au Magasine entre Valence et Cadiz, No 1217, 6me district. On trouvera Mme Faure chez elle à partir de midi. 20 juil—1a—dim. jeudi

Tombes à vendre.
DANS le cimetière St Louis rue Esplanade. Constructions de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés, réparation de tombes à des prix également modiques; aussi avenue, une tombe en granite à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY,
Rue des Remparts No 83
5juin—3m—Dim-Mer.Ven.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 AOUT.—CLASSE No 193
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et [illegible] dans les salles de la Compagnie.

[illegible] 14 août 1884—4 heures [illegible]

[illegible]

☞Les plans de nos tirages [illegible]